

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal du 4 mai.....	p 2
Plan ORSEC.....	p 3
Subventions.....	p 3
Résultats élections 6 mai.....	p 3
Nuits romanes.....	p 4
Inscriptions écoles.....	p 4
Marchés de pays.....	p 5
École de foot.....	p 6
Bibliothèque.....	p 6
Conteneurs textiles.....	p 6
Secours populaire.....	p 6
Don du sang.....	p 6
Cercle des aînés.....	p 6
Randonnées de Boëme.....	p 7
Engins motorisés et espaces naturels.....	p 7
Etat Civil.....	p 8
Agenda juin à août.....	p 8



Deux volants, la solution pour la paix des manèges ! Photo Alain PORTE

LOGEMENTS

En 2002 nous avons réalisé en partenariat avec LOGELIA 8 logements sociaux à « La chauvetterie ». Nous avons prévu une période de 10 ans pour amortir les frais de viabilisation avant de lancer un nouveau programme sur le reste de la parcelle disponible.

Nous avons donc libellé un cahier des charges de consultation précisant ce que nous souhaitons sur les 4 904 m² restant.

- un minimum de 8 logements (T4 et T3)
- 4 logements en accession à la propriété pour les primo accédants à faible revenu (T 4)
- Maisons à prix abordables
- Logements à basse consommation d'énergie
- 3 logements sociaux (T 4)
- 1 logement accessible à toutes formes de handicap (T 3)

Après consultation de trois promoteurs et des trois bailleurs sociaux du territoire, le projet a été confié à la société « maisons de la touvre » associée à l'Office Public de l'Habitat de l'Angoumois.

La proposition élaborée en commun par ces deux constructeurs correspond parfaitement à notre volonté politique. Mixité, loyers faibles, coût d'énergie maîtrisé (logements BBC), coût de construction très serré etc...

Le permis de construire doit être déposé dans le courant de l'été pour la globalité de l'opération après travail en amont avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) et avec l'architecte des Bâtiments de France.

L'enveloppe de l'aide d'Etat attribuée à l'OPAH pour 2012 étant épuisée, la construction des logements sociaux n'interviendra qu'en 2013.

La construction des logements en accession à la propriété pourrait débuter dès 2012 après obtention du permis de construire et en fonction des demandes.

Afin de permettre des coûts de loyer modestes, le terrain sera mis à disposition gratuitement au bailleur social.

Quant aux terrains destinés aux constructions en accession à la propriété, le prix de cession a été fixé en tenant compte des frais de viabilisation et d'acquisition ; il s'élève à 15€/M².

Pour l'attribution des locations, comme cela a toujours été le cas, nous serons systématiquement consulté et priorité sera donnée aux monastériens ou aux familles travaillant sur notre bassin d'emploi répondant bien évidemment aux critères fixés.

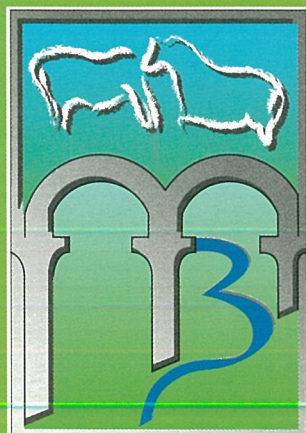
Pour les logements en accession à la propriété au nombre de quatre, deux seront réservés en priorité aux monastériens répondant aux conditions d'attribution.

Si vous ou vos proches êtes intéressés, vous voudrez bien le faire savoir en mairie. Dès que les dossiers à compléter seront finalisés, il vous en sera remis un exemplaire que vous devrez compléter et déposer en mairie pour examen.

Le maire
Cécile FORGERON

BULLETIN
d'Information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 319
JUIN
2012



Mouthiers sur Boëme

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2012

Logements sociaux « la Chauvéterie »

Suite à l'acceptation de l'offre de Maisons de la Touvre/OPH de l'Angoumois concernant la construction de 8 logements dont 4 en accession à la propriété et 4 locatifs, le Conseil doit délibérer sur le prix de vente du terrain.

Compte-tenu du prix d'achat du terrain par la commune en 1994, de travaux de viabilisation à réaliser, des frais de géomètre à intervenir, le conseil municipal fixe le prix de vente du terrain à 15 € le m².

D'autre part, le conseil établit les critères d'attribution des lots destinés à l'accession à la propriété (prêt taux 0, résidence principale, primo accession à la propriété).

Les logements en accession à la propriété pourraient être mis en vente dès 2012.

Les logements locatifs ne seraient disponibles qu'à partir de 2013.

Élections législatives

Le conseil établit la composition des bureaux de vote pour le 1er tour des législatives qui aura lieu le 10 juin.

Médiathèque

- choix du prestataire pour l'étude géotechnique
Le conseil municipal examine les 8 propositions reçues variant de 2 146,82 € à 3 546,44 € TTC. L'entreprise sera choisie après analyses des offres par l'équipe d'ingénierie.

Zone de Développement Eolien

Le conseil approuve l'ensemble des résultats de l'étude menée

sur le territoire de la communauté de communes Charente Boëme Charraud et des communautés de communes de la vallée de l'Echelle et d'Horte et Lavalette (commune de Fouquebrune) et émet un avis favorable à la création de zones de développement de l'éolien sur son territoire conformément aux cartes ZDE 2 (en lien avec la commune de Fouquebrune) et ZDE 3 (en lien avec les communes de Torsac et Fouquebrune).



Photo Alain PORTE

Subventions municipales

(voir page 3 3 376.50 € seront inscrit en divers non attribués.)

Modifications budgétaires

Le conseil municipal apporte les modifications suivantes au budget primitif 2012 de la commune afin d'équilibrer les opérations d'ordre :

Dépenses de fonctionnement :
article 6811 : - 7 €
article 61522 : + 7 €

Demande de pose de garde-fous à « la Rochandry »

Un habitant du village de la Rochandry demande la pose de 2 rambarde en façade de son immeuble, suite au constat de la vitesse excessive des véhicules traversant le village.

Le conseil municipal, considérant que la largeur du trottoir (60 cm) ne permet pas une telle installation, décide de procéder à un marquage au sol de part et d'autre du virage prononcé à l'entrée du village afin d'éloigner les véhicules du trottoir. Considérant que la voie est une route départementale, il sera demandé à la DDT de prendre en charge ces travaux.

Parcours de santé

Dans le cadre de « la semaine régionale de l'arbre et de la haie », le conseil décide de déposer la candidature de la commune pour une aide de la région à la plantation d'une haie le long du futur parcours de santé.

Jardins familiaux

Le conseil municipal décide la création des jardins et sollicite des subventions auprès de la Région, du Conseil Général, de la Fondation de France, de GRDF, ...

Plan départemental ORSEC

Le conseil municipal donne un avis favorable aux dispositions générales du dispositif ORSEC départemental tel qu'il a été établi par les services de l'Etat. (voir page 3).

Entretien de la Chaire à Calvin

Le conseil donne un avis favorable à l'avenant n°1 à la convention liant le département et la commune relative à l'entretien des abords de la Chaire à Calvin. La participation du département s'élèvera à 1 802 € pour l'année 2012.

Broyeur intercommunal

Le broyeur intercommunal étant entré en fonction, il convient de définir les emplacements de stockage des branchages sur la commune : champ Michel, jardins familiaux.

Ces emplacements seront fermés et un règlement sera établi pour les utilisateurs.



JEUDI
7 et 21 JUIN

PLAN ORSEC

Le plan ORSEC est destiné à traiter en urgence les conséquences d'événements nécessitant l'organisation de la protection des populations, en situation de catastrophe naturelle ou technologique, d'attaque terroriste, de crise sanitaire.

Il ne signifie plus simplement "ORganisation des SECours" mais de manière plus large "Organisation de la Réponse de Sécurité Civile".

Le plan ORSEC s'articule autour de trois grands éléments : le dispositif opérationnel recensement, une analyse préalable des risques ; des phases de préparation, et d'entraînement.

Cette organisation est déployée selon l'ampleur des événements, associant tous les acteurs nécessaires pour gérer les problèmes à résoudre.

En veille permanente, ce dispositif s'appuie sur les procédures de vigilance des risques devant être suivies notamment en cas d'intempéries, de risques sanitaires...

Pour apporter une réponse de proximité à la crise, il est prévu un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). C'est l'outil opérationnel à la disposition du maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile, tempête, canicule, interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en énergie, épidémie, ou d'accidents de transport (sur la voie ferrée notamment).

Le Plan Communal de Sauvegarde détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des populations, fixe les modalités de diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité.

Il regroupe l'ensemble des documents communaux d'information préventive afin d'assurer le lien indispensable entre l'information préventive des populations sur les risques, et l'organisation de la commune face aux risques.



LES URNES ET LES AUTRES...

	Mairie	Écoles	Commune
Nombre d'inscrits	1 003	1 023	2 026
Votants	799	883	1 682
Blancs et nuls	68	58	126
Exprimés	825	731	1 556
François HOLLANDE	430	537	967
Nicolas SARKOZY	288	301	589

SUBVENTIONS

Cercle des Aînés Mouthiers 650 €
SCMouthiers football 18 000 €
SCMouthiers section tennis 3 500 €
SCMouthiers école élémentaire 1 037 €
SCMouthiers école maternelle 570 €
Association Parents d'Elèves Mouthiers 600 €
Association cantonale des Donneurs de Sang 250 €
Secours Populaire Mouthiers 250 €
Association Tourbières et Loisirs Mouthiers 200 €
Asso. Carnaval Mouthiers 1 400 €
Sentiers de Boëme Mouthiers 500 €
M.J.C. Jules Berry 4 000 €
Poste coordonateur MJC 9 400 €
Association intercommunale Boëme Charraud Education 406 €
Comité de Jumelage Mouthiers 200 €
ADMR Mouthiers et communes environnantes 1 000 €
Association Solidarité Paysans en Difficulté 100 €
Restos du Coeur 600 €
Collectif Services Publics 50 €
CAUE de la Charente 91 €
Association des Maires de France 1 049,20 €
Prévention Routière 80 €
Via Patrimoine 811 €
Association Gérontologie 10 €
Fonds Solidarité Logement 650 €
Association des Forêts du Sud Charente 80 €
Collectif Vigilance OGM 70 €
Association KAMBAVENIR 400 €

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1er tour 10 juin 2ème tour 17 juin

Ouverture des Bureaux de vote :

de 8 heures à 18 heures

Tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de la commune ont reçu une nouvelle carte d'électeur en mars 2012; c'est celle-ci qui devra être présentée au bureau de vote (et non pas une ancienne).

Si vous pensez voter par procuration, n'attendez pas le dernier moment pour la faire établir auprès de la gendarmerie de Blanzac. En effet, la mairie doit être en possession du volet « procuration » correspondant, avant la date du scrutin. Si ce n'est pas le cas, le mandataire ne pourra pas voter.

Ni le mandant, ni le mandataire ne reçoivent leur volet « procuration » à leur domicile.

Le mandataire ne peut pas posséder plus d'une procuration.

Le mandataire peut avoir procuration pour un électeur inscrit dans un autre bureau de vote que le sien (mais dans la même commune).

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
8 SEPTEMBRE
20 H 30

Nuit romane à MOUTHIER

27 juillet à 21 heures

Organisée par la Région Poitou-Charentes
Avec la MJC de Mouthiers

Les propositions artistiques de la soirée

- 21 h 00 Présentation Nuits Romanes
Concert Gospel à cappella à l'église St Hilaire
« Sankofa »
Déplacement sur l'espace du spectacle de rue
- 22 h 45 Spectacle Arts de la Rue avec
«L'Arche en sel» avec un nouveau spectacle: Seluna
Ballet de feu aux chants et mélodies envoûtantes
- 23 h 15 «Son et Lumière» - Embrasement de l'Eglise
Effets pyrotechniques avec artificier, «Un jardin dans la nuit »
- 23 h 30 Buffet convivial

Les partenaires associés (hors MJC et Conseil Régional)
Mairie de Mouthiers, Paroisse de Mouthiers, mais aussi pour la communication, Centre Social et Culturel Intercommunal et Communauté de communes Charente Boëme Charraud, Office de Tourisme du Pays d'Angoulême, ...

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

L'inscription ne concerne que les nouveaux entrants.
-se présenter d'abord en mairie avec livret de famille et carnet de santé
-puis, à l'école, du 4 juin au 15 juin aux horaires suivants :
les lundis toute la journée sans rendez-vous
les autres jours (sauf mercredis) de 16 h 30 à 18 h 30 sur rendez-vous.

INSCRIPTIONS ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Il n'y a pas besoin d'inscription pour les enfants quittant l'école maternelle de MOUTHIER et entrant au CP à l'école élémentaire de MOUTHIER.
Pour les nouveaux arrivants sur la commune :
-faire une inscription en mairie en présentant livret de famille, carnet de santé, certificat de radiation de l'école précédente
-puis, prendre RENDEZ-VOUS avec Madame Marie-Hélène VILALBA, directrice de l'école élémentaire en l'appelant au 05.45.67.93.77.

Les marchés de producteurs de pays reviennent à Mouthiers les :
5 et 19 juillet
2 et 16 août
de 18 h à 22 h sur le pré derrière l'église.

Ce sont de véritables lieux de rencontres entre les producteurs fermiers, la population locale et les vacanciers.

Ces marchés associent, dans un cadre convivial, l'approvisionnement et la consommation sur place de produits proposés.

Strictement réservés aux producteurs fermiers et aux artisans, ces marchés conviviaux permettent une relation directe entre le producteur et le consommateur. Tout sera prévu pour que vous puissiez acheter les produits et les consommer sur place. Le succès rencontré par les 4 marchés de l'an dernier nous fait espérer une belle réussite encore cette année.

MOUTHIER A PAS CONTÉS
SPECTACLE AVEC DEAMBULATION
REPAS
SAMEDI 30 JUIN

bibliothèque

Exposition « L'univers du Blues »

La Bibliothèque Municipale présente du 4 au 30 juin une exposition sur « L'univers du Blues ». Cette exposition vous présentera cette grande musique des noirs d'Amérique dans laquelle nos musiques actuelles (rock, jazz...) puisent leurs sources. Vous découvrirez ses origines, ses grandes figures (Robert Johnson, Muddy Waters...), sa mythologie, ses mots, son feeling. Des CD et des livres vous permettront de continuer le voyage. L'exposition sera visible aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

9 AOÛT COLLECTE DE SANG SALLE GILLES PLOQUIN de 17 à 20 H

MISE EN PLACE DE CONTENEURS POUR LE TEXTILE

Le Relais Gironde, entreprise à but socio-économique créée par l'Association LE RELAIS, a pour objet la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables pour des personnes en grande difficulté au moyen de la collecte, du tri et de la revalorisation des vêtements, chaussures, linge de maison et accessoires auprès des particuliers, et utilisation à cet effet des conteneurs spécifiques.

Un conteneur à cet effet sera prochainement déposé à côté de la mairie (à côté des conteneurs à verre déjà en place) et aura pour objet de collecter uniquement les articles suivants :

- tous les vêtements homme, femme, enfant
- le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux, etc...)
- chaussures, maroquinerie

Sont exclus de cette collecte :

- tous les articles non textiles
- les matelas, sommiers, moquettes, toiles cirées
- les chutes de textiles en provenance des ateliers de confection
- les chiffons usagés en provenance des entreprises.



LOGEMENT COMMUNAL A LOUER

Un logement communal situé au 55 bis, rue de la Boème (1er étage) est à louer à partir du 1er juillet ou 1er août. Appartement au premier étage, d'environ 50 m² comprenant une pièce de vie avec coin cuisine, 2 chambres, 1 salle d'eau et 1 wc.

Montant mensuel du loyer : 351,30 € sans les charges.
Diagnostics :
consommations énergétiques : catégorie D
Emissions de gaz à effet de serre : catégorie E

CERCLE DES AÎNÉS

19 juin : journée touristique du Prince Henri à NÉRAC, organisée par le Cercle des Aînés. Ouvert à tous.

Inscription : Mme BROUILLET Jacqueline au 05.45.67.92.95

PERMANENCES SECOURS POPULAIRE JUIN

Les samedis 2, 9, 16, 23, 30 de 10 h à 12 h
le lundi 18 de 14 h à 16 h

Fermeture en juillet et août.

ECOLE DE FOOT

Une nouvelle saison touche à sa fin.

La seconde partie de cette saison en 2011/2012 a été fortement perturbée par les intempéries qui ont entraîné l'annulation d'un certain nombre d'entraînements et de nombreux reports de matches, pas toujours facile à recaler.

Dès à présent, nous tenons à remercier Ghislain, Benjamin et tous les seniors qui sont venus encadrer nos jeunes les mercredis lors des entraînements.

Comme chaque année, nous organisons notre tournoi de jeunes sur la catégorie U15 qui a lieu les 9 et 10 juin. Pour cette édition, nous accueillons une équipe de « Petite Rosselle », ville jumelée avec notre commune de Mouthiers. Les équipes engagées sur ce tournoi sont : Petite Rosselle - St Palais (17) - F.C.C. - La Couronne - Leroy - Puymoyen - Rouillet - Ruelle - Soyaux (filles) - St Yrieix - Vindelle et Mouthiers/Blanzac.

Venez nombreux encourager ces jeunes qui vont s'adonner à leur passion pendant ces deux jours.

RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)								
JOUR	ANIMATEUR	Téléphone	RV MOUTHIERS		Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
			Pl. du champ de foire					
vendredi 1er juin	Béatrice et Guy C.	06 31 52 74 74	20 h		Semi-nocturne à MOUTHIERS avec le club de Linars	place du champ de foire	20h15	10 km
10 juin	Nicole et Jeanine	06 15 51 78 05 06 22 62 08 16	11 h		VERTEILLAC (24) « Boucle de Verteillac »	place de la poste	13 h	13 km
17 juin	4ème trail de la Boème - Infos à suivre							
24 juin	Nicole et Annie	06 15 51 78 05	8 h 45		MONTGUYON « circuit de Beauvallon » pique-nique tiré du coffre	infos à suivre	9h45 13h30	11km ?km
25 ou 27 juillet	Randonnée des Nuits Romanes - complément d'information par courriel							
2 septembre	Daniel, Denis et Serge	06 19 12 62 39, 06 85 90 68 89, 06 15 46 59 06	8 h		SOUFFRIGNAC « circuit la queue de l'âne » « circuit des lavoirs » pique-nique tiré du coffre à Feuillade	Place de Souffrignac Parc de loisirs de Feuillade	9 h 14 h	15km (ou 8 km) 7,5km

RANDONNEES PEDESTRES DES MERCREDIS

jour	animateur	TE	Rendez-vous Mouthiers champ de foire	Lieu rando	Point départ	heure	distance
6 juin	Jeanne, M-Françoise Patrick et Raymonde	06 07 70 28 93	13 h 45	CHAMPNIERS	Derrière la médiathèque	14h15	7,5km
20 juin	Sandra, Marie et Nathalie	06 19 51 11 99 06 23 92 59 10 06 07 14 46 17	13 h 45	MOUTHIERS	Place du champ de foire	13h50	6 km
27 juin	Journée familiale surprise		8 h	complément d'information par courriel			
25 ou 27 juillet	Randonnée des Nuits Romanes - complément d'information par courriel						
5 septembre	Guy F. et Patrick	06 74 86 34 45 06 07 70 28 93	13 h 45	MOUTHIERS Rando et calendrier	Place du champ de foire	13h50	7 km

17 JUIN 4ème TRAIL DE LA BOEME

Cette 4ème édition fait partie du challenge départemental ouverte à tous (licenciés et non licenciés) sous condition d'une licence d'athlétisme ou d'un certificat médical pour la pratique de la course à pied.

EN COMPETITION
Distances 10.500 et 23 Km
départ 9h

Possibilité de récupérer son dossard à Décathlon (La Couronne) le samedi 16 JUIN de 16h à 20h

Rando pédestre de 8 et 12 km environ avec ravitaillement offert (départ 9h10)
Courses pour enfants de 6 à 14 ans gratuites avec de nombreuses récompenses
départ 11 H 30



Tous les personnes qui seraient intéressées pour aider à l'organisation (buvette, signaleur, ravitaillement, etc...) seront les bienvenues.
Contacter Mr Moreau 05.45.67.42.50.

Merci à tous les propriétaires qui nous autorise à emprunter leurs passages privés à titre exceptionnel pour la course uniquement. Vous ne devez sous aucun prétexte les réempruntés sans autorisation.

Merci à tous les partenaires et sponsors consultables sur le tract et également sur le site internet:

<http://traildelaboeme.e-monsite.com>

ETAT CIVIL

NAISSANCES

9 mai : Gabrielle, Bérénice, Sarah PIRON « la combe au roi »

9 mai : Lucie, Cécile JÉRÉMY « le Brisset »

9 mai : Paul, Sylvain JÉRÉMY « le Brisset »

MARIAGE

12 mai : Pierre-François LAPEYRE et Christelle DESCHAMPS « chez les rois »

DÉCÈS

27 avril : Jean-Claude TRONCHÈRE
foyer résidence personnes âgées

2 mai : Léa DUQUÉROIS « la font du rossignol »

15 mai : Gisèle DESFARGES veuve RABIER
foyer résidence personnes âgées

16 mai : Renée CARPRAUX veuve BARBE foyer
résidence personnes âgées

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIER

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Ceux qui n'étaient pas là auraient de quoi en faire tout un plat !

SUR VOTRE AGENDA

JUIN

9 et 10 : tournoi U15 SCM FOOT

17 : TRAIL + rando

18 : commémoration de l'appel 11 h au monument aux morts

19 ou 26 : AG Boème Patrimoine mairie 14-17 h

22 : présentation guitare à la MJC à 18 h

Fête école maternelle

18 juin au 1er juillet : tournoi OPEN TENNIS

23 : fête de la GRS à la salle omnisports

29 : spectacle théâtral et chants école élémentaire à 20 h à la salle Gilles Ploquin (initialement prévu le 1er juin)

30 : Mouthiers à pas contés + repas

JUILLET

5 et 19 : Marchés de Pays

AOUT

2 et 16 : Marchés de Pays

9 : collecte de sang 17-20 H SALLE G PLOQUIN

24 : cérémonie à Fouquebrune du 24 aout 1944



PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.

Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

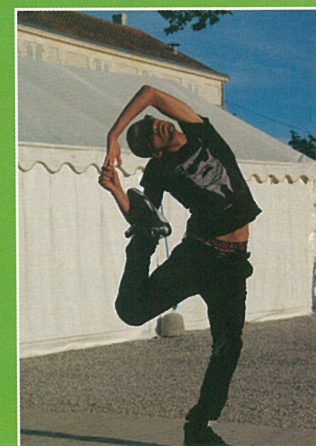
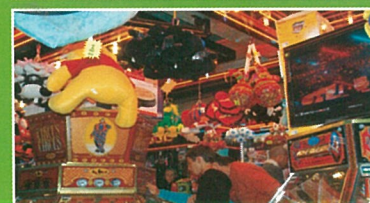
MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : COMPOSERVICES



... et ces choses qui vous transportent !

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

Sortira pour la rentrée de septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 AOUT
Les activités prévues jusqu'à mi-octobre pourront y être annoncées.